



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 27 juin 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h48

Etaient présents :

C.A.G.B : AVIS André ; BARTHELLET Catherine ; BESANCON Jean Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; TAILLARD Fabrice ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; PROST Jean-Paul ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : JACQUIN Denis ; MAURICE Yves ;

Secrétaire de séance : POUJET Yannick

Procuration de vote :

Mandants : FALCINELLA Béatrice ; EDME Pierre ; MAILLOT Elsa ; MARCHAL François ; MONIOTTE Jacques ; STHAL Rémi ;

Mandataires : THIEBAUT Catherine ; DAUDEY Pierre ; BIZE Thibaut ; MOUGIN Philippe ; PROST Jean-Paul ; CAULET Claudine

Objet : Consultation pour l'amélioration de la captation des films plastiques

CONSULTATION POUR L'AMELIORATION DE LA CAPTATION DES FILMS PLASTIQUES

Rapporteur : Monsieur Thibaut BIZE, Vice-président

Depuis le 1^{er} Juillet 2016, le centre de tri du SYBERT trie tous les emballages y compris les nouveaux emballages plastiques.

Depuis début 2017, on observe une augmentation importante des tonnages réceptionnés de l'ordre de 4,8%, malgré la perte de population due à la réorganisation liée à la loi NOTRÉ. Cette augmentation des tonnages est accompagnée d'une modification du gisement de déchets en entrée (plus de petits objets plastiques, plus de films, plus de refus de tri...). Ceci tend à montrer que le geste de tri demandé à l'utilisateur est désormais bien intégré.

La multiplication de ces objets plus petits entraîne une augmentation du nombre de gestes à effectuer par les « valoristes » (l'augmentation de 4,8 % de tonnages correspond à entre 20 000 et 35 000 objets supplémentaires à gérer par heure sur la chaîne avec un poids estimé à 10 g l'objet).

Malgré l'augmentation des effectifs de trieurs dans le cadre du nouveau marché d'exploitation, il apparaît nécessaire d'améliorer la captation automatisée des films et des petits objets afin de soulager les équipes de tri et d'assurer une qualité de produits sortants conformes aux Prescriptions Techniques Minimales exigées par les repreneurs.

Ainsi, il est proposé d'installer un nouveau système d'aspiration aéraulique des films avec trois points de captations envisagés : en entrée de ligne des journaux-magazines, en entrée de la ligne des gros de magasin et en entrée de la presse à paquets d'acier. Les objets captés seraient dirigés vers les refus de tri pour « nettoyer » le flux de déchets.

Le budget prévu pour ces travaux et équipements est estimé à 200 000 € HT, la consultation pourrait être lancée en septembre 2017 ; les travaux et l'installation débuteraient début 2018.

Au regard du montant de la consultation, il est proposé de retenir la procédure adaptée (MAPA) sur un lot.

Les crédits nécessaires seront ouverts lors d'une prochaine Décision Budgétaire Modificative 2017.

Une subvention sera sollicitée auprès de l'ADEME dans le cadre d'un avenant à la convention initiale pour le financement des travaux liés aux extensions des consignes de tri sur les plastiques. Cette subvention pourrait atteindre 30% de l'investissement.

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- valide l'objet et les termes de la consultation à lancer, dans le cadre des délégations données par le Comité Syndical à Madame la Présidente pour l'acquisition et l'installation d'un nouveau système d'aspiration aéraulique des films,
- autorise Mme la Présidente ou son représentant à solliciter toute subvention auprès de l'ADEME ou tout autre partenaire sur ce dossier et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces participations éventuelles accordées.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 05 JUIL. 2017



Contrôle de légalité